

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 23/02/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

**CAISSE LOCALE DE ST VALLIER
BASSE GALAURE**

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

**15/03/2023 à 10 heures
au siège de ladite caisse locale**

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration-
Présentation des comptes- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 04/04/2023 à 18h, salle des fêtes de Beausemblant, avec ordre du jour inchangé.

la Présidente

Annonce publiée le 23/02/2023

Annonce N° AL 01/23022023

GROUPAMA

**CAISSE LOCALE de CREST
ROCHE COLOMBE**

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

**17/03/2023 à 10 heures
au siège de ladite caisse locale**

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration-
Présentation des comptes- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 06/04/2023 à 18h, salle des fêtes de Vaunaveys la Rochette, avec ordre du jour inchangé.

la Présidente

Annonce publiée le 23/02/2023

Annonce N° AL 02/23022023

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 23/02/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

CAISSE LOCALE de DIE

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

17/03/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration-
Présentation des comptes- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 07/04/2023 à 18h, la Table des Sœurs, 470 route de ponet, za de Cocause à Die, avec ordre du jour inchangé.

le Président

Annonce publiée le 23/02/2023

Annonce N° AL 03/23022023

GROUPAMA

CAISSE LOCALE de LES TROIS VALLEES

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

28/03/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration-
Présentation des comptes- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 17/04/2023 à 18h, salle des fêtes, za de la Palun à Buis les Baronnies, avec ordre du jour inchangé.

le Président

Annonce publiée le 23/02/2023

Annonce N° AL 04/23022023

www.agriculture-dromoise.fr

Publications du 23/02/2023

Par arrêté préfectoral n°26-2022-12-15-00002 en date du 15 décembre 2022, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2023, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

GROUPAMA

CAISSE LOCALE de SUD BARONNIES

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :
28/03/2023 à 10 heures

au siège de ladite caisse locale

ORDRE DU JOUR

Dans la forme ordinaire :

- Rapport du conseil d'administration-
Présentation des comptes- Vote des résolutions

Dans la forme extraordinaire :

- Approbation des nouveaux statuts

Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint, conformément aux statuts, ladite Assemblée Générale Mixte se réunira sur deuxième convocation le 17/04/2023 à 18h, salle des fêtes, za de la Palun à Buis les Baronnie, avec ordre du jour inchangé.

le Vice-Président

Annonce publiée le 23/02/2023

Annonce N° AL 05/23022023